Collection de la Bibliothèque des Exercices
de saint Ignace

ÉTUDES ET DOCUMENTS N° 4

LES

Confréries du T. S. Sacrement

ET LES RETRAITES FERMÉES D'HOMMES

EN BELGIQUE

PAR

le R. P. DIEUDONNÉ

des Frères Mineurs Capucins

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES
3, rue des Augustins,
ENGHIEN (BELGIQUE)

Ce N° a paru le 7 Août 1906

ENGHIEN. — IMP. A. SPINET.

COLLECTION de la BIBLIOTHÈQUE

des EXERCICES de saint IGNACE

La **C. B. E.** a pour but de mieux faire connaître les *Exercices spirituels* de saint Ignace et les Œuvres qui en dérivent.

Elle est d'un caractère à la fois théorique, historique et pratique.

Chaque série annuelle de brochures in-8° forme un volume de 320 pages.

Le prix de la série est de fr. 3,25 pour la Belgique (Bon de poste) et de 4 fr. pour l'Union postale (Mandat international).

Les auteurs de la *Collection* recevront avec reconnaissance toutes les communications propres à favoriser leur tâche.

H. WATRIGANT, P. DEBUCHY.

S'adresser à M. DEBUCHY, *3, rue des Augustins, Enghien (Belgique).*

Numéros parus de la Collection

1906. 1. **S. S. Pie X et les Œuvres de Retraites.** P. DEBUCHY. 20 pp. 0,40 c.

2. **La Maison de Retraites de Vannes au XVII^e^ siècle.** H. CHAURAND. 52 pp. 1 fr.

3. **De la formation d'une élite pour les Œuvres et pour les Paroisses dans le cénacle de la Retraite.** H. WATRIGANT. 50 pp. 1 fr.

4. **Les Confréries du T. S. Sacrement et les Retraites fermées d'Hommes en Belgique.** R. P. DIEUDONNÉ, O. C. 44 pp. 0,80 c.

Collection de la Bibliothèque des Exercices de St Ignace

N° 4.

R. P. DIEUDONNÉ, O. C.

Les Confréries du T. S. Sacrement

ET LES RETRAITES FERMÉES D'HOMMES

EN BELGIQUE

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

Nous devons cette étude, parfaitement documentée, au R. P. Dieudonné, Gardien des Capucins français, exilés à Longpré (Incourt). Il l'a écrite, après avoir été l'heureux témoin d'une grande récollection régionale au pays de Jodoigne, et il l'a publiée dans les *Études Franciscaines* (1) de septembre et de novembre 1904. Avec une courtoisie dont nous le remercions vivement, il nous a permis de la reproduire et d'y faire les quelques modifications nécessaires pour la mise au point, à ce moment (Août 1906).

Le double titre donné à ces pages fait ressortir l'étroite connexion que l'on a voulu établir entre la Retraite et l'Association du T. S. Sacrement; l'Association est le But ardemment désiré; la Retraite, le Moyen.

---

(1) La Direction des *Études Franciscaines* réside à *Couvin* (Belgique), Maison Saint-Roch.

« *Il n'y aura plus aujourd'hui de vie paroissiale chrétienne, vraiment sérieuse et agissante, que là où le clergé se verra entouré d'un groupe, si minime qu'il soit, de laïcs profondément pieux, décidés à le seconder dans son laborieux ministère.*

» *C'est la Retraite qui doit former ces apôtres laïcs sur lesquels s'appuiera le pasteur, et c'est une Association de piété qui doit, après la retraite, les grouper, et assurer leur persévérance.* »

Ces lignes, Mgr Walravens, évêque de Tournai, les écrivait aux organisateurs des retraites de Fayt-lez-Manage, le 10 avril 1903. Elles donnent l'idée fondamentale d'une œuvre très florissante en Belgique; les hommes qui s'occupent partout d'études sociales ou religieuses, seront heureux de la connaître.

A voir les résultats obtenus, elle semble vraiment marquée du sceau divin.

Nous allons la décrire, indiquant, — d'une part, les idées qu'elle veut réaliser, — d'autre part, l'organisme qu'elle a adapté à la réalisation de ces idées.

Sur ces données purement documentaires, les hommes compétents pourront la juger.

I. — Idées à réaliser.

L'Œuvre, sous ses différents noms : *Retraites fermées, Retraites Ouvrières, Associations du Saint-Sacrement, Ligue des Retraitants,* etc., poursuit un **même but** : faire revivre la pratique sérieuse de la vie chrétienne dans les milieux populaires, centres industriels et centres agricoles; en d'autres termes, renouveler les paroisses.

Pour réaliser ce but, elle veut revêtir un triple caractère :

1° Se présenter comme essentiellement et exclusivement **religieuse** ;

2° Faire le **groupement** des hommes désireux de pratiquer sérieusement leur foi;

3° Donner à chacun d'eux l'esprit d'**apostolat.**

En trois mots : *Œuvre de religion,* de *groupement,* d'*apostolat :* voilà toute l'Association du Saint-Sacrement.

Monsieur le Chanoine Coppin, de Tournai, le disait en ces termes au Congrès Eucharistique de Namur (1902) : « *Grouper les hommes; les unir religieuse-* » *ment; les mettre en relations plus fréquentes avec* » *le clergé, leur faire aimer l'Église en leur y don-* » *nant un rôle; leur faire aimer les cérémonies,* » *les fêtes, en les y faisant prendre part; les rendre* » *ainsi plus assidus à la messe et aux offices du* » *dimanche, les ramener à la pratique plus assidue* » *des Sacrements : telles sont les aspirations de la* » *Confrérie, en rapport avec les besoins spirituels* » *de notre époque* ».

1° — **Œuvre religieuse,** exclusivement religieuse, l'Association des Retraites se sépare nettement d'un autre genre d'œuvres, fort développé aussi en Belgique : œuvres de cercles, de patronages, de secours mutuels, etc.; et c'est de ce côté-là que sont venus, sinon les premiers obstacles, du moins les premières objections.

Les directeurs de patronages, de cercles, etc., habitués à voir surgir, autour des œuvres où le côté humain avait pourtant une grande part, des milliers d'obstacles, des difficultés de tout genre, jugeaient la nouvelle venue condamnée à mourir dès le berceau.

« Ils avaient bien du mal déjà, disaient-ils, à conduire jusqu'à la foi ceux qui ne l'avaient pas, à conserver cette foi dans les milieux où elle commençait à s'éteindre; bien du mal, surtout, à opérer

pour leurs œuvres un recrutement sérieux, à obtenir la persévérance, et tout cela, malgré les attractions, malgré les avantages matériels promis et procurés : que pourrait bien faire la nouvelle œuvre, privée et volontairement privée de tout ce côté humain ? »

Voici la réponse que l'on donne : Vous voulez amener à la foi en présentant des avantages terrestres; vous voulez faire entrer à l'église l'ouvrier, le laboureur, en lui faisant espérer un bénéfice ou un plaisir : c'est bien. Mais, l'efficacité de ce moyen à base humaine restera limitée. Voici pourquoi : les ennemis offrent aussi des attractions, et les attractions du mal sont beaucoup plus séduisantes que les attractions du bien. Vous luttez à armes égales, peut-être, mais vos positions sont fort différentes : vous voulez faire monter l'ouvrier; les ennemis cherchent à le faire descendre, et ceux qui tirent par en bas sont ordinairement plus forts que ceux qui tirent par en haut.

Sans doute vos œuvres sont indispensables, et votre dévouement est parfois sublime; mais il faudrait couronner toutes vos œuvres matérielles par une œuvre de foi, toute de foi, une œuvre purement religieuse, purement chrétienne.

Quelle sera cette œuvre ? Oh ! le nom seul donne une forte tentation d'éclats de rire : ce sera l'œuvre des *Exercices de saint Ignace !*

Il faudra prendre l'ouvrier, le tirer de son chantier, de son champ, même du cabaret; le transporter dans une maison de retraite aux murs blancs et froids, et le laisser là trois jours, face à face avec Dieu, sa conscience et les mystères de l'éternité.

On devine l'accueil que reçut cette proposition, quand le R. P. Lechien, jésuite, organisateur de l'Œuvre des Retraites, la présenta pour la première fois.

Il se trouvait avec des industriels de Charleroi; il les entretenait du moyen de rétablir la paix dans le monde du travail. « Donnez-moi vos ouvriers durant trois jours, dit-il; je les mets en retraite, en retraite fermée, je vous les rends chrétiens, et tout prêts à se mettre d'accord avec vous ».

La proposition semblait mériter plutôt un sourire qu'un examen sérieux; on essaya pourtant, on a réussi.

Des ouvriers sont venus à la retraite, ils sont venus fort nombreux; ils se sont appliqués à la retraite, ils sont sortis transformés.

Écoutez un témoin de la première heure : « *Il me ravit et me touche, cet homme obscur et ignoré, qui ne semblait qu'une dent de machine, et que je vois plongeant son regard dans l'infini, y découvrant le pourquoi de ses peines, faisant taire ses passions, ses convoitises et ses murmures, acceptant au nom du Christ le fardeau de cette vie, et prenant la route du devoir comme celle du vrai bonheur* ».

L'Œuvre de l'Association du Saint-Sacrement sera donc exclusivement *religieuse;* elle gravitera autour d'une pratique, l'une des plus parfaites de la vie chrétienne : *la retraite*, sous les différentes formes que nous énoncerons plus tard : retraite fermée, retraite paroissiale, retraite régionale.

Toutefois, elle n'exigera qu'une pratique, sinon absolument minimum, du moins fort restreinte de la vie chrétienne; elle laissera un vaste champ libre pour les associations plus parfaites, comme les Tiers-Ordres, qui visent déjà un commencement de vie religieuse, ou les Confréries, qui se proposent d'honorer spécialement un saint ou un mystère.

Déjà, pour enrôler des hommes, et les engager à remplir ce minimum de vie chrétienne, surtout à y

persévérer, elle devra trouver un puissant moyen d'action : ce moyen sera le *groupement*.

2° **Groupement.** — Le grand obstacle pour l'Œuvre des retraites, devait être le respect humain. L'ouvrier osera-t-il s'absenter du chantier durant trois jours, s'en aller dans une maison religieuse, y faire sa retraite, et revenir ensuite au chantier, au milieu de ses camarades, sinon impies, au moins fanfarons, pour entendre leurs railleries, leurs sarcasmes?

On comprend le sourire et le haussement d'épaules des patrons à qui le Père Lechien proposait l'œuvre de la retraite; et vraiment, les premiers groupes de retraitants eurent de la foi et du courage.

Il faudra donc, avant tout, contrebalancer le respect humain : dans ce but, l'œuvre s'attachera à faire du groupement.

Dans le rapport déjà cité, M. le Chanoine Coppin écrivait : « Presque partout, dans les campagnes, les bourgs, les petites villes, c'est le respect humain qui est le principal obstacle à la pratique religieuse chez les hommes. Beaucoup d'hommes ne s'approchent pas fréquemment des Sacrements, et négligent même leurs devoirs religieux, parce qu'ils craignent de se faire distinguer, de se faire noter.

» Comment donc leur faire vaincre le respect humain? En les réunissant, en les groupant, en les mettant ensemble, en leur donnant, si je puis ainsi parler, contre le respect humain, la *protection du nombre*. »

L'œuvre, pour réussir, devra donc à tout prix faire du groupement. Les rédacteurs de la revue *Le Cénacle au XX^e siècle*, organe de l'association, écrivaient en novembre 1903 : « Notre plan est là tout entier : faire de la concentration!

» Concentration en réunissant à Fayt, dans une même retraite, les éléments vitaux d'une même paroisse, et si possible d'un même doyenné;

» Concentration, en groupant ces mêmes éléments après la retraite, sous le nom de *Ligue des Retraitants,* et plus tard sous le nom de *Confrérie du Saint-Sacrement.*

» Concentration encore, en envoyant périodiquement cet état-major, tantôt aux réunions mensuelles, tantôt aux communions périodiques;

» Concentration enfin, quand, aux jours de Récollection régionale, nous réunissons en des assises générales, ces divers groupes venus de 10, 12, parfois 15 paroisses voisines.

» Oui, Concentration, et toujours Concentration! »

Au début, le groupe sera nécessairement fort restreint dans chaque paroisse; il comprendra un noyau d'élite, quelques hommes sûrs, des hommes de confiance. Mais ce groupe devra faire boule de neige; il devra tout de suite chercher à s'attirer des recrues de plus en plus nombreuses : il y arrivera au moyen de l'apostolat exercé par chacun de ses membres.

3. — Œuvre *religieuse,* œuvre de *groupement,* l'association sera donc encore une œuvre d'**apostolat.** Les bons chrétiens, groupés, deviendront *apôtres.*

En nos jours, où la foi s'éteint, le respect du prêtre et son autorité morale se trouvent fortement minés; l'ouvrier entend répéter partout : le curé fait son métier, le curé mène une vie facile, le curé amasse de l'argent; l'ouvrier finit par le croire; il ne veut plus admettre le désintéressement du prêtre, et la parole sacerdotale n'a plus d'empire sur lui. Aussi le prêtre fera bien de chercher dans le laïque chrétien, l'auxiliaire de sa prédication. Le laïque abordera plus facilement

l'ouvrier, lui parlera de ses affaires du temps, et pour peu qu'il sache manier la parole, trouvera moyen de glisser un mot des affaires de l'éternité.

L'apostolat du laïque sera plus efficace, dans certains milieux, que l'apostolat du prêtre, surtout si ce laïque est un ouvrier, lui aussi.

On se moque du curé : il fait, dit-on, son métier; on se moque du bourgeois : il cherche son avantage personnel; on a confiance dans un camarade; on écoute la parole sincère d'un ouvrier, d'un vrai frère qui paraît convaincu.

Aussi, l'œuvre des retraites, pour grouper les éléments ouvriers, s'appliquera à faire de l'apostolat par l'ouvrier.

L'*apostolat* s'exercera, dans l'œuvre, de diverses manières : d'abord, pour le **recrutement.** A son retour de la retraite, nous le verrons plus tard, l'ouvrier raconte ce qu'il a vu : — et que de choses il a vues! Il excite chez son voisin le désir d'aller voir, lui aussi. Et puis le retraitant s'est trouvé si transformé! Il a goûté dans son âme un bonheur jusque-là insoupçonné; il brûle du désir de faire goûter à d'autres le même bonheur; il va parfois jusqu'à s'imposer de sévères privations, dans le but de payer lui-même, l'année suivante, la retraite d'un camarade.

L'apostolat s'exercera donc d'abord, en recrutant de nouveaux membres pour l'œuvre de la retraite; il cherchera ensuite à s'étendre *aux alentours de l'œuvre.*

Les retraitants, une fois transformés, s'efforceront de pénétrer partout, dans les œuvres religieuses comme dans les œuvres laïques, pour y renouveler l'esprit de foi, ou l'y faire apparaître.

« *Il se formera au Cénacle de la Retraite,* écrivait Mgr. Du Roussaux, évêque de Tournai,

pour les paroisses, les œuvres, le monde du travail surtout, un état-major d'âmes généreuses, décidées à faire régner partout Jésus-Christ ».

Les retraitants, pénétrant à travers toutes les œuvres, exerceront l'apostolat, en venant dire partout le mot de la foi, et surtout en donnant l'exemple de la foi.

Ils donnent un bel exemple de foi, en effet, ces groupes d'hommes partant en retraite, ou revenant de leur solitude au chant des cantiques. Cet exemple a eu pour fruit, entre autres, de faire naître chez les femmes le désir d'en faire autant. On a dû leur aménager ou leur construire des maisons spéciales (1).

Bel exemple encore, la récitation de prières, faites en commun à certains jours, dans l'église paroissiale; et la procession du Saint-Sacrement, avec les hommes portant un flambeau; et les communions générales,

---

(1) En Belgique, actuellement (août 1906), il y a 14 maisons de retraites fermées, pour jeunes filles ou femmes d'ouvriers. Chaque semaine, peut-on dire, elles sont fréquentées par un groupe de 30, 40 ou 50 ouvrières, qui y passent 3 ou 4 jours, dans les exercices de la retraite. Voici la liste complète de ces maisons. Chaque Province de la Belgique en compte au moins une : *Dans le Brabant,* il y en a 4 : à Bruxelles, chez les Dames du Cénacle, 126, rue Hôtel des Monnaies et chez les Dames Réparatrices, 51, rue de la Poste; à Watermael, chez les Dames du T.-S. Sacrement, et à Louvain, chez les Filles de Marie (Paridaens), rue de Diest. *Le Hainaut* en a deux : à Tournai et à Charleroi, chez les Dames de S. André. *La Flandre Occidentale,* deux : à Bruges, chez les Dames de la Retraite, et à Menin, chez les Dames du Cénacle. Les 6 autres Provinces ont chacune la leur : *Gand,* chez les Dames du T.-S. Sacrement; *Anvers,* chez les Dames de S. André; *Liége,* chez les Dames du T.-S. Sacrement, b^d^ d'Avroy, 138; *Namur,* chez les Dames de S^te^ Julienne, rue Pépin, 17; le *Luxembourg,* à Bertrix, chez les Filles de la S^te^ Vierge et de la Retraite, et le *Limbourg,* à Overpelt, chez les Dames Ursulines.

groupant 20, 30, 50, 100, 150 ouvriers, quelquefois davantage, résultat superbe, pour de petites paroisses de campagne.

Bel exemple toujours, les récollections ou retraites régionales. On y voit accourir des groupes de 400, 500, 600 hommes, venant de toutes les paroisses voisines, dans un lieu désigné d'avance, chantant des cantiques, assistant pieusement aux exercices, et emportant dans leur foyer l'écho de ces démonstrations de foi.

C'est tout un levain de vie chrétienne, qui fermente et s'infiltre à travers la masse, faisant pénétrer partout un renouveau d'esprit religieux.

— On le voit, l'Œuvre des Retraites, ou des Associations du Saint-Sacrement, poursuit un grand but; elle veut réaliser de grandes idées : former des *ouvriers chrétiens; — grouper les hommes de foi; — leur donner l'esprit d'apostolat.*

Nous allons décrire tout à l'heure les organismes qu'elle a adaptés à la réalisation de ces idées. Auparavant, il sera bon de raconter, non pas son histoire, elle est encore trop jeune pour en avoir une, mais ses débuts, ses premiers fruits, et les encouragements qui l'ont consolidée.

II. — Une page de l'histoire des Retraites.

L'idée d'agir efficacement et profondément, sur les masses ouvrières, au moyen de la retraite, vient de France (1). Plusieurs industriels chrétiens du Nord

(1) Pour les retraites d'*ouvriers*, la France devança la Belgique. S'inspirant des traditions de la Bretagne, le R. P. Watrigant réunit, dès 1885, des ouvriers que les patrons chrétiens du Nord lui envoyaient. L'œuvre commença au *Château-Blanc*, à Wasquehal; puis s'installa définitivement à *Notre-Dame du Haut-Mont*, à Mouvaux.

obtenaient, par les retraites, une amélioration sensible dans le personnel de leur usine. L'un d'eux, M. Cordonnier, en parla au Congrès de Liége (septembre 1890) : « *Si vous voulez des apôtres, faites-leur faire la retraite* » ; et Monseigneur Doutreloux, évêque de Liége, après avoir rappelé l'exemple d'un autre patron, M. Henry, industriel à Brévilly (France), ajouta ces vibrantes paroles : « *Inaugurez cet apostolat, je le couvrirai de mes bénédictions* ».

Quelques jours après, en octobre 1890, le P. Lechien réunissait simultanément, à Marchienne-au-Pont (1), quinze messieurs, et, au collège de Charleroi, quarante-deux ouvriers pour une retraite demi-fermée (les ouvriers rentraient chez eux le soir); de son côté le P. Lebrocquy, aidé du P. Henri De Groote alors encore scolastique, essayait aussi avec cinq messieurs à la maison de campagne du collège de Mons.

Le 11 avril 1891, enhardi par son premier succès et encouragé par le R. P. Nackers, recteur du collège de Charleroi, le P. Lechien, malgré les obstacles, parvint à recruter 127 ouvriers. Il dut se borner, faute de place, à en recevoir 84, dont 23 portaient, à leur arrivée, l'insigne des Chevaliers du Travail (2). Ces premières recrues furent hébergées, pendant trois jours, dans la grande salle du collège, transformée en dortoir.

Il serait superflu de rappeler ici les obstacles suscités de tout temps, par les préjugés des uns, la routine et la pusillanimité des autres, au vaillant promoteur de l'œuvre : c'est le secret de Dieu. Mais, à ces débuts, il y eut une véritable explosion de rage.

---

(1) Au château, abandonné alors, de la famille de Cartier, de Marchienne.

(2) Le fameux bouton jaune, porté encore aujourd'hui par les socialistes du pays de Charleroi.

Grande avait été en effet la colère des journaux impies de l'endroit. Quinze jours auparavant, le *Journal de Charleroi* avait menacé d'une émeute. Aussi la police dut-elle intervenir pour protéger, le samedi soir, l'entrée des retraitants au Cénacle improvisé.

Le P. d'Aubigny, habitué aux retraites du Haut-Mont, donna les Exercices et obtint un véritable succès.

Dix jours plus tard, le 22 avril 1892, avec le bienveillant concours de Mgr. Du Roussaux et de M. le comte de Bergeyck, une coquette habitation, entourée d'un parc de trois hectares, était achetée à Fayt-lez-Manage. L'Œuvre des Retraites ouvrait sa première maison en Belgique !

Le 15 août, sous les auspices de Notre-Dame du Travail, dont la belle statue en bronze s'élève au fond du jardin sur un magnifique piédestal de granit, la première retraite fermée, prêchée par le P. Van der Haeghen, compte 26 retraitants.

D'autres lui succèdent, et l'œuvre soutenue par l'énergique volonté des religieux, se consolide, elle va grandissant. Désormais elle paraîtra à tous les Congrès catholiques belges, et y tiendra une place d'honneur.

Oh ! cette place lui sera encore disputée ; par exemple, au Congrès de Malines (1891), on devra venger l'œuvre du reproche de faire double emploi avec les missions. Parmi les réponses données dans la suite à cette objection, je recueille celle-ci : Un homme ignorant de ces discussions, avait suivi successivement, et avec une égale ferveur les exercices d'une mission donnée dans sa paroisse, et les exercices d'une retraite dans une maison de l'œuvre. On lui demandait de comparer.

« La comparaison, dit-il, est impossible. Pendant la mission, mon esprit était absorbé toute la journée par mes occupations. Les sermons que j'entendais le

soir me produisaient une impression excellente, mais bientôt submergée par les soucis de la vie matérielle. Dans la retraite, la solitude et le recueillement complet, la suspension du travail, permettent à l'âme de se replier sur elle-même. Les exercices qui se succèdent dans un ordre logique, font pénétrer les vérités jusqu'au fond de l'esprit. Les prières réitérées attirent les grâces qui émeuvent la volonté, et lui font prendre des résolutions fortes et généreuses (1) ».

Aussi, malgré les objections, l'idée de la Retraite avait désormais droit de cité. Elle paraissait avec honneur, et ses rapports étaient écoutés avec plaisir dans les divers congrès. Il y a plus : l'œuvre était un fait. Des locaux s'organisaient les uns après les autres, ils ouvraient leurs portes à des retraitants de plus en plus nombreux.

Le 15 août 1891, c'était, nous l'avons dit, Notre-Dame du Travail, à Fayt-lez-Manage, première maison de retraites fermées pour ouvriers (2).

En août 1894, maison de Gand pour les Flandres. Dès l'ouverture de cette nouvelle maison, Mgr Stillemans, évêque de Gand, écrivait au R. P. Van de Put, supérieur : « C'est avec bonheur que nous voyons

(1) *Retraites ouvrières,* par le R. P. Lefebvre, S. J., p. 9.

(2) Tronchiennes a aussi une maison de retraites, mais ne reçoit que des « hommes du monde ». En 1864, trois messieurs allèrent faire ensemble une retraite à Tronchiennes (c'étaient le Cte de Bergeyck, le Cte de Penaranda et le Cte Alfred Cornet), sur le conseil du P. Delcourt, de la résidence de Bruxelles. Ils continuèrent les années suivantes; leur nombre s'accrut, surtout depuis qu'en 1867 le R. P. Adolphe Petit prit la direction des retraites. Il les dirige encore aujourd'hui. Actuellement il y a une douzaine de retraites qui réunissent chaque année un total de plus de 400 messieurs. En 1882, le R. P. Genis bâtit, pour les retraitants, une magnifique maison qui fut encore agrandie plus tard. En 1895, les messieurs constituèrent des comités dans différentes villes, pour donner une vigoureuse impulsion aux retraites d'ouvriers!

offrir aux ouvriers une occasion favorable de réfléchir sérieusement aux vérités éternelles. Aussi, nous prions le Seigneur de répandre avec abondance sa bénédiction et sa grâce sur tous ceux qui feront les exercices spirituels ».

1896, la maison de Noviciat Saint-François-Xavier d'Arlon est aménagée à son tour pour les retraites, et réunit les ouvriers du Luxembourg.

1899 : Maison de Lierre, fondée par le R. P. Van de Put.

1901 : Maison Notre-Dame de Xhovémont, à Liége, fondée par le R. P. Criquelion.

1904 : Maison de l'Immaculée-Conception, à Alken (Limbourg), par le R. P. Van de Put.

En tout six maisons en quelques années : c'est une belle éclosion; — et les maisons ne sont point vides : elles se remplissent chaque semaine de nouveaux retraitants. On lira avec intérêt ces chiffres, glanés dans les comptes-rendus. (*Cénacle au XX^e siècle*, et ailleurs) :

Notre-Dame du Travail, à Fayt-Manage, depuis 1901 compte 539 retraites et 17080 retraitants.

La maison de Gand, depuis 1894, a vu 440 retraites et 16872 retraitants.

Arlon, depuis 1896, compte 8000 retraitants; Lierre, depuis 1899, 16000.

Notre-Dame de Xhovémont, à Liége, depuis 1901, 210 retraites et 8000 retraitants.

La maison d'Alken a déjà donné, depuis l'an passé (1905), 32 retraites et a reçu 960 retraitants, et 1088 anciens retraitants d'autres maisons y ont passé un jour de récollection.

Ces statistiques disent la beauté des résultats de l'œuvre des retraites.

Si on considère que le recrutement s'opère dans

des milieux ouvriers, presque tous indifférents, beaucoup même tout à fait hostiles, on comprendra les efforts déployés, et les bénédictions que Dieu a laissé tomber sur son œuvre.

Mais, il faut poser ici une question fondamentale : quel a été le résultat définitif de ces retraites ? L'ouvrier, un moment converti, aura-t-il devant ses camarades, ce que j'appellerais le « *courage de sa conversion ?* » Quelle sera la persévérance ?

Évidemment, beaucoup de retraitants auront besoin de se trouver soutenus pour persévérer, après leur retour dans la paroisse. L'œuvre a pourvu à ce besoin, nous le verrons plus tard : cependant, malgré tout, il y aura des déchets. Il est difficile d'en connaître au juste la proportion. Voici, du moins, quelques chiffres :

A Bruges, on a compté 130 déchets, sur 600 retraitants.

A Gand, on compte en moyenne deux déchets sur dix retraitants. Il reste encore, on le voit, un beau bénéfice à l'actif de l'œuvre, et il ne faut pas s'étonner des encouragements et des félicitations qui lui sont venus de tous côtés.

De Rome, d'abord. Le 8 février 1900, Léon XIII écrivait au Supérieur Général des Jésuites :

« Plusieurs enfants de la Compagnie de Jésus, surtout en France et en Belgique, après avoir constaté que la classe laborieuse est, plus que toute autre, en butte aux manœuvres insidieuses des méchants, ont voulu fonder des maisons de retraite, destinées à recevoir principalement les ouvriers.

» C'est avec la satisfaction la plus vive, que nous avons appris l'établissement de leur œuvre, et les fruits abondants qu'on en a déjà recueillis. »

Le 10 janvier 1904, on avait fait hommage à Sa Sainteté Pie X des comptes rendus de la Maison de Lierre. Le Cardinal Merry del Val répondit :

« Le St-Père a constaté avec plaisir, par les renseignements fournis, comment l'œuvre de cette pieuse maison est vraiment providentielle dans son but, et destinée à produire de grands avantages à la classe laborieuse. »

Pie X écrivit même un Bref (1), le 8 décembre 1904, au R. P. Criquelion, supérieur de Xhovémont : « Vous ne pouviez inaugurer une meilleure méthode pour sauver la foule des ouvriers... »

L'Épiscopat belge, toujours en tête, lorsqu'il s'agit d'action et d'œuvres catholiques, avait, dès l'origine, pris les retraites sous son patronage.

Mgr Walravens, évêque de Tournai, dans son mandement de carême pour l'année 1900, écrivait avec complaisance :

« *C'est dans notre diocèse que cette œuvre a pris naissance : la maison de Fayt en est le berceau.* » Il ajoutait : « Là, le chrétien trouve la vérité précieuse qui est le pain de l'âme; là trois jours durant, il étudie paisiblement les grandes questions de la vie. La grâce de Dieu parle dans la retraite : l'ouvrier l'entend, il la goûte; voici que sorti de la retraite, homme nouveau, chrétien convaincu, il commence une vie nouvelle, souvent même, il devient apôtre. »

Ces compliments, répétés par tous les évêques belges, ne restent pas platoniques : l'œuvre est attaquée, les évêques se trouvent les premiers sur la brèche pour la défendre et la soutenir.

Son Éminence le Cardinal Goossens, archevêque de Malines, écrivait le 7 octobre 1899 :

« Nous recommandons instamment aux membres du clergé, de prêter leur concours efficace à l'œuvre

(1) On trouvera ce Bref, ainsi que la lettre du Cardinal Merry del Val, dans le nº 1 de la *Collection*, p. 3 et p. 6. (N. D. L. R.)

des retraites ouvrières, et aux fidèles de lui venir en aide par de généreuses aumônes. »

Et dans une lettre aux Supérieurs des maisons de Fayt et de Lierre, 7 octobre 1899 : « Puissent les patrons et les directeurs d'usines, d'ateliers, vous aider de leur influence et de leur action personnelle. Je voudrais élever ma voix bien haut et dire à chacun d'eux : favorisez dans la plus large mesure la fréquentation des retraites par vos ouvriers : vous serez les premiers à bénéficier des résultats de votre bonne œuvre. »

Les autres évêques n'ont pas cessé de la recommander à leur clergé et à leurs ouailles; on les a vus souvent aller eux-mêmes dans les maisons de retraites, encourager les ouvriers, ou présider aux récollections qui les groupe périodiquement.

Il ne faut point s'étonner, si l'œuvre a grandi, soutenue par des encouragements d'une si haute autorité. D'ailleurs, les idées qu'elle prétend réaliser méritaient le succès. Mais encore, pour parvenir au succès fallait-il **une organisation.**

De nos jours les idées ne manquent pas pour les œuvres, l'organisation fait plus souvent défaut. Des théories, on en trouve partout; de la pratique : c'est plus rare.

L'idée de procurer à l'ouvrier le bienfait d'une retraite, c'est bien, et l'œuvre se trouve lancée : elle possède des locaux; elle est soutenue par de précieux encouragements; elle a droit de cité.

Mais, cette œuvre a-t-elle un organisme assez résistant pour être assurée de son avenir? Voilà ce qu'il importe d'examiner maintenant. Nous allons donc pénérer dans l'intérieur, démonter le mécanisme; nous allons voir comment l'Œuvre des Retraites réussit à

prendre l'ouvrier, à lui faire *affronter la solitude,* à assurer *sa persévérance.*

III. — Organisme de l'Œuvre.

Nous empruntons au R. P. Lechien la description de l'organisme de l'Œuvre des Retraites. Ce grand Directeur de l'Association dans le district de la maison de Fayt a publié en 1903 une brochure intitulée *Un plan d'organisation paroissiale* (1). Il y trace en détail la marche suivie pour recruter les retraitants, les diriger dans leurs retraites, assurer leur persévérance.

Cette brochure a été publiée spécialement pour la maison de Fayt-lez-Manage et les groupes qui en dépendent; mais il paraît que les autres maisons sont organisées sur le même plan, et qu'elles le suivent, sinon dans les détails, au moins dans les lignes principales.

Toute l'œuvre gravite autour *de la retraite;* or, pour la retraite il faut préalablement trois choses : d'abord des retraitants, — des locaux, — et puis des ressources. Comment l'œuvre va-t-elle procurer tout cela ?

Recrutement. — Le Retraitant : il doit être un ouvrier. On veut agir avant tout sur la masse; le but premier de l'Association est, nous l'avons vu, d'endiguer le flot montant de l'impiété. Il faut chercher le retraitant parmi les cultivateurs et leurs domestiques dans les pays agricoles; parmi les artisans, contremaîtres et ouvriers dans les pays industriels.

Or, dans ces milieux, les cerveaux ne sont pas précisément dirigés vers les idées cléricales : le travail

(1) Opuscule de 62 pp., en vente à la Maison N.-D. du Travail de Fayt-lez-Manage, franco 0,25 c.

du Dimanche est habituel même dans bien des paroisses de campagne, et dans les entreprises industrielles on est loin d'éteindre les feux tous les jours de fête.

De plus, la presse qu'on appelle ici « libérale » et qui correspond aux plus détestables productions françaises dans le genre de l'*Action* ou de la *Lanterne*, colporte chaque Dimanche des récits de soi-disant scandales cléricaux, ou des articles blasphématoires. Les curés luttent fort contre cette presse ignoble; ils réussissent à endiguer le torrent : pas complètement, toutefois. Un exemplaire, deux exemplaires restent dans les estaminets; souvent ils y ont été distribués gratis; ils passent en plusieurs mains; ils font pénétrer l'erreur dans l'esprit, ou ébaucher sur les lèvres un sourire d'incroyant.

Dans les milieux ouvriers, le péril s'aggrave encore : les conférences, les œuvres socialistes s'évertuent à détruire dans le cœur du pauvre peuple les dernières épaves de l'esprit chrétien.

Or, c'est parmi ce peuple, où le petit reste de foi est battu en brèche par la presse, les discours et les œuvres des impies, qu'il s'agit de trouver le retraitant.

Du moins pourrait-on prendre les enfants au sortir du catéchisme. A 12 ans, 13 ans, l'âme encore neuve, ignorante, pourrait être préservée.

L'Œuvre y a songé. Elle admet dans un groupe spécial appelé *Garde d'Honneur*, les enfants de 13 à 17 ans; elle s'efforce de les tenir à l'abri du mal, et de les préparer pour la retraite, quand ils auront atteint l'âge nécessaire pour en profiter : c'est un côté spécial de l'œuvre.

Pour le moment, nous traitons du recrutement en général, et l'Association du Saint-Sacrement prétend être, non pas tant une œuvre de préservation

qu'une œuvre de conquête (1). Elle prétend agir par la retraite sur la *masse* des ouvriers; ce sera donc à l'ouvrier que le prédicateur de la Retraite s'adressera, et l'ouvrier peut entendre, il doit entendre beaucoup de choses que le jeune homme de 13 ans, même 15 ans, ignore encore, et qu'il n'est pas prudent de lui révéler.

Le minimum d'âge requis pour la Retraite comme pour la Confrérie sera 17 ans, voire même 18 ans.

Seulement, où le trouver, ce retraitant de 18 ans, 25 ans, 40 ans ? Par quel moyen décider le laboureur à quitter son champ, l'ouvrier son usine, pour venir faire des prières, durant trois jours, dans une maison de Jésuites ?

Des « Comités de Messieurs » et de « Dames » sont chargés de ce travail sous la direction des curés.

Le but de ces Comités est de fournir des ressources, et de faire du recrutement. Les Curés et les « Messieurs » se mêlent aux ouvriers, s'intéressent à leur famille, fournissent à l'occasion un secours pécuniaire, parlent de l'œuvre, et décident celui-ci ou celui-là à interrompre son travail pour songer à son âme.

D'autres fois, les Patrons eux-mêmes facilitent une retraite en bloc à tous leurs ouvriers. Durant trois jours, le travail est interrompu sur les chantiers; les ouvriers ne sont pas contraints à se rendre en retraite, mais aucun n'est admis à travailler.

Les frais de retraite sont, en partie au moins, couverts par le patron. On avait même payé la journée

---

(1) En Belgique, presque partout il y a des patronages qui reçoivent, après leur première communion, les jeunes garçons et les filles, et les gardent le plus tard possible, jusque 15 et 18 ans. On ne saurait assez louer cette œuvre de préservation !

aux ouvriers; on a dû y renoncer à cause des abus. On a reconnu aussi qu'il était bon pour le retraitant de faire un sacrifice.

On cite des familles qui contribuent chaque année aux frais d'une retraite de 10, 20 ouvriers, et parfois davantage. La plupart versent leur subside à la Caisse régionale.

Mais le grand organe du recrutement, — en dehors des Comités et des patrons, — sera l'ouvrier lui-même.

Le Curé de la paroisse fait choix de deux ou trois hommes de confiance; il les décide à faire une retraite, et les groupe avec deux ou trois braves gens recrutés par le Curé d'une paroisse voisine.

Ces bons paroissiens se trouvent encore assez facilement; ils se décident un peu à contre-cœur peut-être, ils se décident quand même à partir, pour ne pas contrarier le Curé qu'ils aiment et qu'ils estiment.

Ils reviendront de leur solitude transformés, ravis, apôtres. Cette parole de l'un d'eux traduit bien leur sentiment : « *Mon Père, si j'avais su ce qu'est la retraite, je ne serais pas venu seul de ma paroisse; nous serions au moins dix!* »

Au retour on les interroge; on veut savoir ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu. Ont-ils été bien nourris? Ont-ils eu de beaux sermons? Se sont-ils bien amusés?

Oh! certes, ils répondent à toutes ces questions, parfois trop naïvement. Du moins, on admire leur enthousiasme; et le désir d'aller voir, une autre année, la réalité de ce qu'on raconte est vite né au cœur des voisins, des amis.

D'ailleurs, les anciens Retraitants font du zèle. « Depuis notre départ de Fayt, écrivait l'un d'eux,

mes compagnons et moi avons recruté parmi les ouvriers de notre charbonnage 21 camarades qui iront faire la retraite (1) ».

L'enthousiasme est à ce point, que l'on voit d'anciens retraitants, pauvres ouvriers, payer la retraite d'un camarade pour l'année suivante.

Aussi le nombre des retraitants va toujours grandissant. Un exemple, rapporté dans la revue *Le Cénacle* (février 1903) : en 1900 une petite paroisse avait fourni 3 retraitants, trois membres d'un cercle. En 1901 ces trois jeunes gens revenaient avec 14 compagnons; en 1902 le groupe était de 30; et de 43 en 1903; et tous payent une cotisation mensuelle pour participer à la retraite.

Ce zèle de l'ouvrier avait, au début, un caractère purement privé. Il a reçu dans la suite une organisation.

Nous parlerons bientôt de la *Ligue des Retraitants*. Cette Ligue a pour but d'assurer la persévérance, c'est-à-dire de faire mûrir et de conserver les fruits de la retraite; mais elle s'occupe aussi du recrutement, et qui plus est, de la préparation morale du retraitant.

Chaque mois, une réunion intime en groupe les membres. On cause familièrement; on s'occupe des affaires que je nommerais de famille; on cite un ami qui désire faire partie de l'Association; on nomme un voisin qui pourrait en faire partie, mais ne veut pas se décider; on charge un membre de l'embaucher pour l'œuvre. Grâce à un zèle persévérant on obtient des résultats.

Les nouveaux recrutés sont inscrits sur la liste à titre d'aspirants; ils voient les réunions; ils y entendent une bonne parole; ils entendent surtout parler

(1) Rapport du R. P. Lefebvre, p. 13.

de la retraite ; leur zèle s'enflamme : au temps voulu, ils seront décidés à partir, et dans leur âme, un peu dégrossie, la retraite produira des fruits plus abondants.

De la sorte, une paroisse réussit à grouper 15, 20, 30, 60 hommes, anciens retraitants et nouvelles recrues. Le groupe est formé ; il va partir à la retraite ; suivons-le.

Mais une question se pose, et elle va interrompre l'idéal tout spirituel que nous admirons dans l'Association du Saint-Sacrement : Pour des retraites organisées, il faut un local, il faut des ressources : voici la misérable question d'argent !

Elle est résolue, ici, comme partout dans les œuvres, par l'admirable charité chrétienne.

* * *

Locaux et ressources. — Une forte préoccupation pour nos hommes, lorsqu'ils partent à la Retraite, est de savoir comment ils vont être traités. Ces braves ouvriers, ces bons paysans ont leurs routines pour le logement, la nourriture. Durant la Retraite, comment vont-ils être logés ? Comment vont-ils être nourris ? Cette question est fondamentale pour eux. Elle nous arrêtera aussi un instant.

Nous l'avons dit, il y a en ce moment six locaux adaptés en Belgique aux retraites des ouvriers ; les voici par ordre de fondation :

Maison Notre-Dame du Travail, à Fayt-lez-Manage (1891) ;

Maison de Gand (1894) ;

Maison Saint-François-Xavier, à Arlon (1896) ;

Maison de Lierre (1899) ;

Maison Notre-Dame de Xhovémont à Liége (1901) ;

Maison de l'Immaculée-Conception à Alken (Limbourg (1904).

Toutes ces maisons sont parfaitement construites et aménagées, et cela n'est pas fait pour déplaire aux ouvriers, ils seront très fiers de loger quelques jours dans un château.

Voici la description de la Maison de Lierre, telle que la donne une brochure-programme pour cette maison (1) :

« A l'ombre du clocher de Saint-Gommaire vient de s'élever une nouvelle maison de retraites... Vu du jardin, le bâtiment est superbe. Construit en pur style flamand, il mesure en hauteur 18 mètres, et 32 en longueur. Outre le rez-de-chaussée, il compte trois étages, et par derrière, on a aménagé un modeste jardin d'hiver offrant un promenoir en toute saison. Au rez-de-chaussée se succèdent la cuisine, le réfectoire, la salle de récréation et une salle de lecture. Chaque étage comprend 18 chambrettes, ce qui permet de loger chaque semaine 50 retraitants ».

La Maison de Fayt est non moins bien aménagée, et elle abrite jusqu'à 60 retraitants. Xhovémont est magnifiquement situé sur un des plus riants coteaux qui dominent Liége.

Les hommes sont fiers d'habiter pareils bâtiments. D'ailleurs, on leur sert une nourriture très confortable; ils ont un fumoir et des jeux; le matériel leur plaira.

Seulement, la construction de ces locaux, l'entretien, la nourriture : tout cela exige des frais. On compte une moyenne de dix francs par tête pour une retraite de trois jours. Où va-t-on trouver cet argent ?

L'argent est fourni, en partie, par les Bienfaiteurs de l'Œuvre.

---

(1) *L'œuvre des Retraites fermées,..* Lierre, 1900.

Nous avons déjà parlé de ces patrons chrétiens qui comptent, parmi leurs frais généraux, le prix d'une retraite payée à tous leurs ouvriers.

Nous avons vu aussi des comités de Messieurs se charger, comme à Tronchiennes, de recruter les retraitants, et de recueillir les aumônes.

Il y a encore des « *Comités de Dames Patronnesses* ». Chaque Doyenné, au moins, possède un de ces comités. Des Dames du monde de la noblesse, de l'industrie..., se font quêteuses, et s'en vont de porte en porte recueillir les offrandes. Nous avons sous les yeux un compte-rendu du Comité des Dames Patronnesses du canton de Nivelles. On y avait recueilli, en l'année 1903, plus d'un millier de francs : on avait donc quêté une centaine de retraites.

Un don de 7 francs assure une retraite; 100 francs, quinze retraites; un capital de 500 francs assure la fondation de deux retraites par an.

Les Dames du monde, qui font partie de ces comités, rehaussent de leur présence les Récollections régionales dont nous parlerons bientôt, elles prêtent à l'œuvre l'appui de leur zèle et l'éclat de leur nom.

Les Comités et les dons spontanés aident donc, dans une large mesure, à porter les frais des retraites. Toutefois, on a trouvé mieux : on a réussi à faire payer la retraite par l'ouvrier lui-même; voici comment :

Les Associés du Saint-Sacrement s'engagent à verser chaque mois dix centimes, vingt centimes, quelques-uns davantage, à la caisse de l'œuvre. De la sorte, on a recueilli au bout de l'année une somme respectable, et on envoie à la retraite autant de membres que la somme le permet. Les Associés payent volontiers leur cotisation : ils seront d'autant plus

ardents à se rendre à la retraite, qu'ils iront profiter là du propre argent qu'ils ont versé.

Au moyen de ces ressources, procurées de diverses manières, le local est prêt; on a pourvu aux frais de transport et de nourriture; des groupes de 50, de 60 retraitants sont formés; les compagnies de chemin de fer ont accordé un billet de réduction; on cause, on fume, on rit : nos ouvriers, nos laboureurs sont partis en chantant.

Ils arrivent, et les voilà plongés tout à coup, le soir, dans le grand silence et le grand inconnu d'un couvent.

Que va-t-il se passer?

En Retraite.

De prime abord, les retraitants sont frappés du cordial accueil fait par les Religieux. Ils sont tout étonnés de voir ces prêtres se mêler avec eux et leur parler tout familièrement de leurs affaires.

Et puis, la vue de ces grandes salles, de ces longs corridors où résonnent leurs gros souliers; la réflexion que chacun fait dans sa chambre, après les sermons, la lecture au réfectoire, la vie en commun, tout est neuf, étrange.

Les sermons : une instruction fort simple, en leur langage; les prières faites tout haut, et par tout le monde : quelle vie nouvelle, insoupçonnée jusque-là!

La cloche venant, à des heures toujours fixes, diviser l'emploi des journées et annoncer les exercices : prières, lectures, sermons, réflexions, etc. Nos hommes s'imaginent tout de bon qu'ils sont maintenant des moines et les voilà décidés à prendre leur nouvel état tout à fait au sérieux. Écoutons-les.

« *Un peu dépaysé la première matinée, on est sérieusement pris dès le soir; le second jour passe sans qu'on s'en aperçoive; mais le troisième, combien voudraient en arrêter les heures!* »

Ce qu'un paysan traduisait en wallon liégeois : « *Li prumi djou on est on pô esbarré; li deuzaime, on s'y plaît; li treuzaime, on n'vorreut pu n'aller!* »

Nous n'avons point à raconter ce qui se passe dans l'intérieur de la retraite : les exercices se succédant à intervalles fixes, le travail intérieur des âmes, le conseil pratique du directeur. Ce sont les secrets intimes, et les côtés voilés au regard. Mais une parole sincère échappée des lèvres du retraitant, au sortir de sa solitude, nous en fait soupçonner quelque chose.

« *Ma retraite,* disait un ouvrier, *je ne la donnerais pas pour mille francs!* »

« *A Gand,* disait encore un socialiste converti, *on fait beaucoup pour l'ouvrier; mais rien n'est comparable à cette œuvre-ci. Grâce à la retraite, me voici devenu le plus heureux des hommes, et on ne me séparera plus de mon Dieu...* »

Un autre disait naïvement : « *Quand nous sommes arrivés ici, nous étions de toutes les sortes; maintenant, au départ, il n'y en a plus que d'une sorte!* »

Parfois, l'appréciation des résultats est plus typique encore : « *Ma maison,* disait une brave femme, *d'un Enfer qu'elle était, est devenue un Paradis. Mon mari ne jure plus, ne boit plus, il me rapporte tout son argent.* »

On cite ce trait encore : « Un père de famille, vieil enfant prodigue, était allé à la retraite. On se réunit pour l'attendre comme s'il s'agissait d'un retour de Lourdes ou de Jérusalem. Voyant tout le monde, il en profite pour désavouer son passé et demander

publiquement son pardon. C'est une scène de larmes, dont voici l'épilogue : une voisine, s'essuyant les yeux du coin de son tablier, s'en va bien vite trouver le curé et lui demande d'envoyer aussi son mari à la retraite ; attendu, dit-elle, que le traitement opère de pareilles guérisons ! »

A la lecture de ces traits, cueillis entre mille, dans les brochures publiées sur l'œuvre des retraites, on doit reconnaître que ce sont là de beaux résultats.

Mais ces conversions vont-elles avoir de la consistance? Le retraitant, une fois rentré chez lui, va retrouver son ancien milieu, ses anciennes tentations, ses anciennes routines, ses anciens amis. Devant les obstacles, aura-t-il le courage de la persévérance?

Après la Retraite.

Ligue des Retraitants. — L'ouvrier est sorti de la retraite, transformé ; mais il ressemble au malade sorti de l'hôpital. Il a besoin d'un régime, d'un long régime pour soutenir les forces recouvrées, et se confirmer définitivement dans le bien.

Il le trouvera dans la « *Ligue des Retraitants* ».

Nous touchons ici le côté spécial des Associations Belges du Saint-Sacrement. Les œuvres de Retraite sont organisées dans tous les pays ; malheureusement, on y néglige généralement la question de persévérance. Nous allons voir cette question résolue ici, au moyen de groupements locaux.

La *Ligue des anciens Retraitants* n'est pas autre chose en effet qu'une œuvre de groupement, et ce qui est à noter surtout, de *groupement paroissial*.

Les hommes de l'Association se réuniront à des jours fixes, sous la présidence de leur curé, pour se

retremper dans le bien, et pour donner à toute la paroisse l'exemple de la foi.

Chaque mois, d'abord, ils auront un jour de recueillement. On choisit généralement le premier dimanche du mois.

Réunion d'apostolat. — *Le matin*, à une heure désignée d'avance, les membres se réunissent dans un local spécial. On fait une prière, puis une lecture dans l'Évangile, ou dans un livre de piété, ou encore dans la revue *Le Cénacle au XX^e siècle.*

Cet organe de la *Ligue des Retraitants* donne une lecture pour chaque mois : c'est une méditation sur les vérités de la foi, ou bien une page d'apologétique en langage populaire.

Un des hommes fait la lecture : les autres écoutent, tout en fumant leur cigare.

La lecture ne doit pas trop se prolonger. Le curé l'interrompt au bout de quelques minutes, et prend lui-même la parole, pour donner un avis, un bon conseil.

Ensuite, on cause ensemble, tout librement, des affaires de l'Association, du recrutement, de la retraite; de mille et une choses qui remémorent les heures passées dans la solitude. On revit ces belles journées; on ravive les émotions qui, sous l'influence du milieu et des soucis matériels, commençaient à s'éteindre : bref on renouvelle les bienfaits de la retraite, et on se prépare à les goûter de nouveau (1).

Tout cela, dans l'espace d'une demi-heure dérobée chaque mois aux préoccupations de la terre.

---

(1) Depuis 1903, il est d'usage de faire, dans un certain nombre de paroisses, à cette réunion une conférence d'apologétique populaire. La revue de Fayt donne chaque mois un canevas en une 1/2 page; Monsieur le Curé charge un des membres de le développer par écrit et de le lire.

Dans les villes on fait davantage. Les membres de l'Association ont une messe spéciale, un sermon spécial, et beaucoup d'entre eux font la Sainte Communion. A Bruges on compte chaque mois plus de 100 communiants parmi les 600 ouvriers retraitants.

Réunion religieuse. — La réunion d'Apostolat est privée et se fait ordinairement dans un local privé; la réunion religieuse se fait dans l'église. Elle dure de 20 à 30 minutes.

Les membres de la Ligue, auxquels on a réservé une place de choix, récitent ensemble sous la direction de leur préfet, l'office du Saint-Sacrement, le chapelet ou d'autres prières dans leur manuel l'*Hosannah*.

Dans quelques paroisses, la réunion se fait au salut du 1er dimanche du mois.

Alors les associés accompagnent le Saint-Sacrement en procession, tout autour de l'église, portant des flambeaux.

Extérieurement, cette cérémonie paraît peu de chose. Au fond, elle exige un véritable héroïsme de la part des hommes, car ils s'y trouvent aux prises, corps-à-corps, je dirais, avec le respect humain.

En suivant la procession, ils vont passer à travers les rangs, à côté de leurs amis, de leurs camarades, qui sont venus se placer tout au fond de l'église pour voir, plusieurs pour se moquer. Ils vont entendre au passage des chuchotements; ils vont voir de ces sourires qui font trembler les peureux de la foi; le sobriquet « porteur de falot ! » va peut-être résonner à leur oreille; il va falloir passer quand même, portant le flambeau et chantant le cantique.

C'est de l'héroïsme pour nos ouvriers, pour nos paysans à la foi timide. C'est une réalité pourtant. Chaque mois, dans presque toutes les églises, on a

ce touchant spectacle : dix, vingt, cinquante hommes accompagnent le Saint-Sacrement. Ils se pressent les uns contre les autres, pour se sentir plus forts; ils passent la tête haute, chantant de tout cœur leur cantique.

Un trait touchant, rapporté dans *le Cénacle* (décembre 1902). « Dix-huit houilleurs d'Eugies, à leur retour de la retraite, s'en viennent demander à leur curé de fonder une association du Très-Saint-Sacrement. Au jour convenu, on se réunit pour rédiger les statuts ordinaires. Tout à coup, un mineur se lève : « Nous accompagnerons le Saint-Sacrement le premier dimanche du mois, dit-il; mais il ne serait pas convenable que nous portions un flambeau sans être en tenue. Par respect pour le bon Dieu, je propose d'ajouter aux statuts : Les porteurs de flambeaux auront des gants blancs et une cravate blanche ». D'unanimes applaudissements ratifièrent ce vœu, et à la cérémonie d'inauguration, Monsieur le Chanoine Douterlungne, portant le Saint-Sacrement, ne pouvait retenir ses larmes en voyant à ses côtés 49 houilleurs, tous gantés et cravatés de blanc ».

On pourrait raconter plusieurs traits du même genre. Certes le divin Maître doit largement bénir, en voyant ces braves former son cortège, tenant plus ou moins adroitement leur flambeau et chantant, parfois à côté du ton, du moins chantant de tout cœur.

Aux jours de grande fête, la réunion est complétée par une *communion générale* dont les résultats figurent au *Cénacle*.

Aux jours et à l'heure fixés, 20, 30, 40 hommes arrivent à l'église. En commun, ils font leur préparation, un quart d'heure avant la messe; ils approchent de la table sainte, en rang, sous la direction de

leur préfet, devant toute la paroisse réunie pour la messe.

On devine l'impression produite par ce spectacle. Évidemment, les femmes ne veulent pas se trouver en retard; elles suivent les hommes, et le nombre des communions se trouve multiplié dans des proportions considérables.

Voici quelques chiffres, pris dans des paroisses dont la moyenne peut être de 800 à 900 habitants :

Toussaint 1903, dans 51 paroisses : 3063 communions.

Noël, même année, dans 57 paroisses : 2391 communions.

Par ces résultats comptés on peut juger du bien réalisé, dans une paroisse, par une Association du Saint-Sacrement.

Si l'on veut savoir, maintenant, dans combien de paroisses cette Association existe, voici les chiffres donnés pour la seule maison de Fayt-lez-Manage :

Actuellement, août 1906, cette maison compte dans son district plus de 210 associations, avec des moyennes de 30 à 60 membres par paroisse; ce qui donne pour une seule des six maisons existantes un total minimum de 9000 hommes, ayant chaque mois leur réunion de prière, communiant en groupe, 4 ou 5 fois l'an, et portant leur flambeau aux Processions. Et nous ne mentionnons pas les nombreuses Ligues de retraitants, se conformant aux mêmes usages, et qui sont autant de Confréries en préparation!

Récollections Régionales. — Ce résultat, comme tout résultat dans les œuvres de ce genre, est dû en grande partie à l'émulation, à l'entraînement; comment a-t-on obtenu, et comment réussit-on à soutenir cette émulation et cet entraînement? Par ce qu'on appelle ici les *Récollections Régionales*.

La Récollection Régionale est pour tout un quartier, pour un doyenné, par exemple, ce que la réunion du mois est pour la paroisse.

Rendez-vous a été donné dans un village à tous les groupes des villages limitrophes. Les hommes viennent sous la conduite des curés; ils se voient nombreux; ils renouvellent leur ardeur, leur enthousiasme.

Et puis, les groupes se comptent les uns les autres; le curé, les hommes eux-mêmes sont pris d'une sainte jalousie; ils veulent être aussi nombreux et non moins fervents que le groupe de la paroisse voisine.

La Récollection Régionale va donc compléter l'œuvre, en venant, deux ou trois fois l'année, renouveler plus à fond les sentiments de ferveur des anciens retraitants d'un même doyenné.

Le lieu choisi est désigné un certain temps à l'avance; le curé de la paroisse où se fait la récollection a soin d'envoyer les lettres d'invitation un peu de tous côtés : aux groupes voisins, aux Dames Patronnesses, aux châtelains du pays. Il a soin de battre le rappel, car il faut avoir du monde, il faut une belle réunion.

Un Père Jésuite d'une maison de retraites vient organiser les cérémonies. Il arrive la veille, confesse et prêche le soir dans la paroisse, et prépare pour le Dimanche matin une communion générale.

Cette communion générale a lieu pendant la messe; elle est suivie, ordinairement du moins, d'un déjeûner, pris en commun par les membres de la Ligue, et payé par la caisse de la Confrérie.

Lorsque ce jour-là même on doit fonder l'Association dans la paroisse, on discute les articles du règle-

ment à la réunion du matin, car le soir, la fête doit être générale et publique (1).

Pour cela on a trouvé un local. Ordinairement, c'est une vaste grange, ou une salle de réunion. Il y a dans presque toutes les paroisses de grandes salles de fête, servant aux conférences, aux bals des kermesses; on les sanctifie pour la circonstance, par la présence du Crucifix, de bannières, d'emblèmes religieux. S'il n'y a point dans le petit village de salles assez grandes, on s'installe en plein air; un tapis est étendu sur l'herbe; on y place quelques chaises pour les Dames Patronnesses et les invités de choix; une voiture de ferme fournit une estrade improvisée : les bannières de la paroisse constituent la décoration.

Il est trois heures. Les trains commencent à déverser des groupes de retraitants venant des paroisses plus éloignées. Par toutes les routes arrivent joyeusement les retraitants des paroisses limitrophes : et il faut voir leur entrain !

Un brave curé disait : « J'ai avec moi trente hommes qui ont fait à pied une lieue et demie. Il y a même, ajoutait-il, six femmes qui, bon gré, mal gré, ont voulu nous suivre. Plus de quarante autres de ma paroisse qui s'étaient mises en route, ont rebroussé chemin, quand je leur ai dit que les femmes n'étaient pas admises. »

400, 500 hommes se trouvent réunis; on se met en rang, drapeau en tête, et chantant les cantiques : *Nous voulons Dieu... Loué soit à tout instant...* Sou-

(1) Depuis 1903, pour entraîner la paroisse entière dans les Exercices de cette sorte de Retraite paroissiale, parallèlement à la réunion des hommes, on convoque les femmes à une réunion spéciale, qui a lieu d'ordinaire après la Grand'Messe. On y lit divers rapports sur leurs œuvres à elles : Apostolat de la Prière, etc.

vent une fanfare improvisée accompagne les chants. On arrive au lieu fixé pour la réunion.

Le curé de la Paroisse souhaite la bienvenue : puis, un des assistants fait une lecture dans le saint Évangile. Le Père fait des compliments, donne les avis et présente le conférencier (1).

Le conférencier est un laïque : il doit parler aux hommes, tout familièrement, de leurs devoirs chrétiens. Souvent, il traite son sujet avec talent; malheureusement il ne sait pas toujours éviter un écueil : la longueur; pourtant, il faudrait être bref, parce qu'on parle à des hommes, restés debout et fatigués par la marche. La conférence terminée, on se remet en procession pour aller à l'église. L'église a été illuminée, et a revêtu sa décoration des grands jours. Elle se trouve remplie d'hommes. Le Père monte en chaire, fait un sermon court, mais entraînant; et l'on termine par le salut.

Pendant le salut, un des hommes de la paroisse lit au nom de tous l'acte de consécration, et, si la cérémonie coïncide avec l'érection de la Confrérie, tous les associés reçus, viennent signer leurs engagements au *Livre d'or*, déposé sur l'autel.

On a peine à s'imaginer l'impression produite sur la foule par une pareille cérémonie, dans une campagne où l'on n'a jamais soupçonné rien de semblable. De paroisse en paroisse, on se raconte la fête; les journaux en donnent la description dans leurs colonnes : bref, il y a de l'entraînement. Les retardataires se décident à entrer dans l'association, et les anciens retraitants se trouvent tout renouvelés dans la ferveur.

---

(1) Depuis 2 ans, la conférence est par-ci par-là remplacée par 2 ou 3 rapports sur les œuvres paroissiales religieuses. C'est une sorte de modeste Congrès Eucharistique qui a le grand avantage d'être pratique et local.

La *Récollection Régionale* est donc un bon couronnement pour l'œuvre : elle achève chez l'ouvrier le travail de renouvellement chrétien, commencé à la retraite et soutenu dans les réunions mensuelles; elle donne à tous les fidèles un grand exemple de foi (1).

* * *

— Nous avons achevé la description de l'*Œuvre des retraites;* nous devons nous arrêter là : il n'est point de notre compétence de porter sur elle un jugement raisonné. Nous n'en pouvons dire qu'une chose : elle existe, elle fait du bien.

C'est l'opinion du clergé du pays, tout dévoué aux *Associations du Très-Saint-Sacrement.* Les curés des paroisses s'en font les zélateurs fervents; ce sont eux, d'ailleurs, qui en récoltent les fruits.

« Autrefois, disait l'un d'eux, je ne pouvais faire entrer à l'église les quelques hommes qui consentaient à entendre la messe sous le portail : aujourd'hui, je vois chaque dimanche un groupe d'une centaine d'hommes, chapelet ou livre à la main, prier sans respect humain et avec dévotion au milieu de l'église.

» Avant les Retraites ouvrières, j'avais à peine vingt hommes qui faisaient leurs Pâques : maintenant je compte cinquante hommes à la communion chaque mois.

---

(1) Depuis lors, pour assurer la stabilité des diverses Ligues et Confréries d'un même doyenné, elles ont été réunies en Fédération cantonale, sous la présidence de M. le Doyen et sous la direction d'un Prêtre délégué par lui et agissant de concert avec le P. Supérieur de la Maison de Fayt.

» Autrefois, je n'avais que mon père et un autre brave homme ; aujourd'hui, il y a quatre-vingt flambeaux chaque mois à la procession, et, heureuse nécessité, je suis obligé d'en acheter de nouveaux.

» Tous ces retraitants m'aident puissamment dans la direction de mes œuvres (1) ».

Est-ce à dire que la *Ligue des Retraitants* doive durer éternellement ? — Ce n'est pas sûr, car elle est faite en partie d'enthousiasme... Il est à craindre qu'un jour vienne où elle doive céder la place à une autre.

Au moins, même à cette époque que nous souhaitons très éloignée, elle aura droit à un double éloge : celui d'avoir été savamment conçue, et celui d'avoir fait beaucoup de bien.

(1) Rapport de M. le chanoine Coppin au Congrès Eucharistique de Namur, 1902.

VERS L'AVENIR

La question que le R. P. Dieudonné se pose à la fin de son travail, n'est pas nouvelle pour nous. Nous l'avions entendu formuler coup sur coup, il y a douze ans, tout au début de l'œuvre.

La haute sympathie dont l'éminent écrivain veut bien nous honorer, tout autant que celle que nous devons à nos vaillants collaborateurs, prêtres ou laïcs, nous oblige de nous y arrêter quelques instants.

Les Ligues et les Associations, créées sous l'influence de la maison de Fayt, vivront-elles? Jusques à quand?

Pour d'aucuns, (devenus de plus en plus rares aujourd'hui, grâces à Dieu), poser la question, c'est la résoudre. Imbus qu'ils sont de ce préjugé funeste « *qu'il n'y a rien à faire* », leur réponse invariable, quel que soit le moyen mis en avant pour renouveler la société, est tout indiquée : « *Feu de paille que tout cela* ».

Nous n'essayerons pas de les convaincre, nous y perdrions notre peine.

Hommes pusillanimes! qui vivent au jour le jour, comme si la Providence n'avait pas ménagé à son Église tous les moyens dont elle aura besoin, pour accomplir, dans la suite des siècles, sa glorieuse mission!

Nous laissons à Dieu et au temps le soin de les convaincre.

Pour les autres, prêtres ou hommes d'œuvres, plus confiants en Dieu et en leur divine mission, à ceux-là qui s'écrient avec saint Paul : « *Omnia possum in eo qui me confortat* »; *Je puis tout en Celui qui me fortifie,* voici ce que nous répondons :

S'il est vrai que les associations religieuses d'hommes sont, à l'époque actuelle, le moyen par excellence, moyen préconisé par le Pape et les Évêques, pour restaurer les paroisses, c'est à nous d'y recourir, aussi longtemps qu'on ne nous en aura pas proposé un autre, plus efficace.

Dans cette hypothèse, ce moyen ne dût-il même pas survivre à la présente génération, il serait sage encore d'y recourir.

Jusques à quand vivront ces associations?

C'est le secret de Dieu, qui dispose à son gré des moyens voulus pour atteindre ses fins.

Mais ce que nous n'hésitons pas à affirmer, le voici :

Si cela ne doit dépendre que du peuple, qui, nous l'avons dit et répété, doit constituer et constitue, d'ordinaire, le fond de nos associations religieuses, on peut affirmer que celles-ci auront longue vie, en dépit des obstacles et des bouleversements, inhérents à toutes les époques. C'est là pour tous ceux qui ont tâté le fond de l'âme populaire, une conviction inébranlable.

Est-ce à dire que telle ou telle Ligue ne subira pas, par-ci par-là, une crise, ou qu'il n'y aura pas, parmi ses membres, des défections partielles?

Est-ce à dire que l'enthousiasme, indispensable aux Récollections comme aux Missions, se maintiendra ou qu'il sera un facteur suffisant pour assurer l'avenir de la jeune Confrérie?

Il serait insensé de le prétendre.

Mais ce que nous affirmons, c'est que l'avenir de ces Ligues et Confréries est avant tout aux mains des

pilotes : prêtres et hommes d'œuvres, chargés de les conduire.

Ce que nous affirmons, c'est que la vitalité de la Confrérie, à quelque phase qu'on l'envisage, sera invariablement en raison directe de la vitalité du Comité directeur.

Or, il y a pour toute Confrérie trois phases :

I. *Sa préparation.*
II. *Son fonctionnement.*
III. *Son expansion.*

Qu'on nous permette de nous arrêter ici, devant chacune de nos Confréries, à quelque phase qu'elle soit arrivée, et de dire ce qu'il faut penser de leur avenir.

I. — Préparation de la Confrérie.

Il y a tout à craindre pour la stabilité de la Confrérie, qu'il s'agit de préparer :

1°) *Avant la retraite* préparatoire; si ceux qui président au recrutement des retraitants font fi de la méthode indiquée : en comptant pour rien le travail de préparation du futur retraitant, le recrutement de l'ouvrier par l'ouvrier, la cotisation personnelle, l'admission de l'aspirant, même avant la retraite, au sein de la Ligue préexistante ou créée à cette fin.

2°) *Pendant la retraite;* si les Pères Directeurs des Exercices, sans faire de distinction entre la retraite et une simple mission, venaient à s'en tenir à la prédication, sans accorder une importance, tout au moins aussi capitale, au travail intérieur de la formation individuelle des retraitants, au silence, à l'esprit de prière, aux entretiens particuliers et aux rapports intimes à promouvoir, durant ces jours.

3°) *Après la retraite :* Si le prêtre et ses hommes d'œuvres ne s'ingéniaient à grouper tout de suite les retraitants dans une ligue spéciale, à leur donner chaque mois certains exercices communs, à les engager à recruter autour d'eux de nouveaux membres, qui viendront fortifier l'œuvre naissante.

II. — Fonctionnement de la Confrérie.

Nous ne répondons nullement de l'avenir de la Confrérie, quelque florissante et nombreuse qu'elle puisse être, et quel que soit le zèle de son directeur;

Si celui-ci, négligeant d'utiliser ses collaborateurs et visant plutôt la quantité que la qualité des membres, ne concentre pas la meilleure part de ses soins sur la formation apostolique du comité directeur.

S'il ne réunit pas ce comité régulièrement; s'il n'assigne à pas chacun des conseillers un quartier, un rôle spécial.

S'il néglige la formation spirituelle de ceux qui doivent être ses apôtres et ses collaborateurs.

Si enfin l'esprit d'apostolat n'est pas la base de l'association.

Un directeur qui oublierait ces points n'aurait pas saisi l'esprit de l'œuvre et en préparerait la déchéance.

III. — Expansion de la Confrérie.

Parmi les Confréries qui ne nous présentent aucune garantie de stabilité, citons enfin celles qui négligeraient :

1° De combler les vides qui se produiront nécessairement, en s'assurant, durant le cours de l'année,

de nouveaux stagiaires qui seront admis à faire leur inscription solennelle, l'un des jours de fête déterminés par les statuts.

2° De vivifier ses membres en envoyant périodiquement une délégation à la retraite annuelle ou aux récollections régionales.

3° D'infuser à l'œuvre une sève nouvelle en lui annexant une Garde d'honneur du T. S. Sacrement (1), qui lui assurera chaque année un contingent de jeunes recrues.

4° De maintenir l'esprit de l'œuvre, en l'affiliant à la fédération cantonale établie sous la présidence de M. le Doyen et régie par son délégué, de concert avec le Comité central de Fayt.

5°) D'adapter l'Association aux exigences de l'époque actuelle, en l'affiliant aux institutions économiques adoptées par la Fédération cantonale.

Est-il besoin de dire ce qu'il faut penser d'une Confrérie de cette espèce ?

Administrée dans de telles conditions, ce serait une association-clichée, qui pourra peut-être se maintenir quelque temps, mais qui manquera de vitalité.

On le voit, c'est de la **Direction,** que dépendra d'ordinaire l'avenir de la Confrérie.

Conclusion. — Résumons et disons nettement ce que nous demandons et prétendons.

— Nous *demandons* que le Pasteur qui veut préparer, administrer, maintenir une association religieuse d'hommes, concentre la *meilleure* part de son zèle sur la formation apostolique d'une élite de 5 à 6 hommes ou plus, dont il fera ses collaborateurs.

---

(1) Section analogue à celle des hommes, dans l'association du T. S. Sacrement, et qui comprend les jeunes gens de 13 à 17 ans.

Parmi les moyens à mettre en œuvre à cette fin, nous citons, en dehors du moyen par excellence qui sera toujours la prière, la retraite fermée, les réunions intimes, la formation individuelle.

Que nos confrères dans le sacerdoce se donnent la peine de pénétrer l'économie de la vie apostolique du Sauveur; il ne leur sera pas difficile de se convaincre qu'en dehors de ses prédications et de ses courses apostoliques, qui n'en étaient que le côté extérieur, il y a eu pour Lui un travail plus intime et plus constant, mais en même temps plus capital pour son œuvre : à savoir la formation de ses ouvriers apostoliques.

Ils se convaincront que les moyens, mis en œuvre par lui à cette fin, n'ont pas été autres que ceux que nous venons de proposer.

— Nous *prétendons* que, dans ces conditions, elles sont rares les paroisses, où il ne sera pas possible de grouper, autour de cette élite, si modeste qu'elle soit, un nombre d'hommes suffisant pour former une association religieuse, telle que la maison de Fayt, d'accord avec l'Épiscopat, la propose; association dont les obligations essentielles se résument comme suit :

1. — Réunion de prière, chaque mois, de 30 minutes au plus, d'ordinaire à l'église, le 1er dimanche après la Grand'Messe.

2. — Légère cotisation mensuelle, 10 ou 15 centimes, en vue de la retraite.

3. — Communion en groupe, aux grandes fêtes, 4 ou 5 fois l'an.

4. — Envoi d'une délégation à la retraite annuelle.

L'expérience prouve qu'une association ainsi préparée et administrée vivra; qu'elle vivra d'une vie

d'autant plus abondante que son comité directeur, fortement initié à l'esprit d'apostolat, lui aura apporté ces trois éléments que demandait l'illustre Père Edmond Campion :

Le travail — « In studio labor ».

La méthode — « In labore methodus ».

La constance — « In methodo constantia ».

Des ligues et des confréries ainsi conduites, nous osons répondre : Dieu aidant, elles vivront et porteront des fruits, en dépit de tous les obstacles.

N. D. L. R. du « *Cénacle* ».

Cum Superiorum permissu.

Imprimatur : Tornaci 9a Julii 1906,
V. CANTINEAU,
CAN. CENS. LIB.

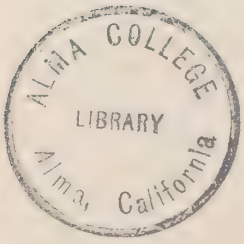

17me Congrès Eucharistique.

Maison de Retraites de Fayt.

CONFRÉRIES du T. S. Sacrement (Hommes) érigées depuis 1898 et groupées en Fédérations (1) Décanales à la suite des Retraites de Fayt.		Communions solennisées faites en groupe, pendant la Messe paroissiale, aux fêtes Réglementaires.											TOTAL.
		1904.					1905.					1906.	
		Pâques	S. Sacrement	Assomption	Toussaint	Noël	Pâques	S. Sacrement	Assomption	Toussaint	Noël	Pâques	S. Sacrement	
HAINAUT													
Doyenné de Charleroi													
Charleroi : S. Eloi	1902		16	24	22	24		16						102
Dampremy	1905								20	54	52	70	44	240
Gilly	1898		35	70	70	90	85	35		65	61	70	42	623
Gilly-Haies	1905						65	77	70	57	69	61	48	447
Gohissart	1902			55	55	60	103	38	40			89		440
Jumet	1903		40	25	42	39	67	40	40	75	75	70	35	548
Montigny-sur-Sambre	1901	25	25	25	25	35		25	25	45	40	45	30	370
Neuville				44	37	35							37	153
Roux	1903			80	50	50	87			79	53	93	62	514
Doyenné de Châtelet														
Acoz	1901	16	10	20	26	25	22	10		30	34	32	12	235
Châtelet : Faubourg	1902	12	12	10		12	15	12	7	12	11			103
Châtelineau	1902			35	67	60	50	40		45	60	65		422
Couillet	1905				42	42			39		33	40		196
Gougnies	1898	18			20	12	24			18		26	25	136
Marcinelle	1900	50		40	50	50		54		55	55			394
Mont-sur-Marchienne	1905											70	58	168
Pironchamps	1903		21	25	35	34	36	46	35	31	37	40	25	365
Doyenné de Fontaine				12						12				24
Chapelle-Herlaimont	1900		11	21	15	26	24	11	30	21	18	21	15	203
Courcelles	1904			42	76	57	70			48	44	49	38	404
La Docherie	1899	45		20	35	35		52	25	40	32		25	309
Fontaine l'Évêque	1903				12		18		12	15			45	102
Forchies	1906											40	40	80
Trazegnies	1906												50	50
Doyenné de Gosselies														
Fleurus	12 août 1906													
Mellet	1905							27		22	21	15		85
Thiméon	1903	23	22	41	13	40	40		37	41		26	53	299
Wanfercée-Baulet	1903		92	150	100	80	135	50	82	102	94	94		1032
Doyenné de Seneffe														
Bois-d'Haine	1903		31	34	60	43	49		23	45	58	67	35	435
Fayt-lez-Seneffe	1902	56	36	14	48	36	48	38		48	46	46		415
La Hestre	1904				48	22	27			23		27		147
Luttre	1906												55	55
Manage	1903	42	42	41	45	40	45	40	39	45	42	47	39	487
Seneffe	1903			41	42	40			30		42	40		245

(1) N. B. Outre ces Confréries, il y a, dans laplupart des cantons, autant de Ligues préparatoires, à ériger ultérieurement en Confréries. — Les Confréries, fédérées sous la présidence de M. le Doyen et la direction de son Délégué, se réunissent 2 fois l'an, dans une Récollection. De nouvelles Confréries s'y érigent à cette occasion, soit 2 par an. Voici les grandes lignes qui forment le fonds commun de leurs règlements respectifs :

1. *Une Réunion de prière chaque mois, d'ordinaire après la grand messe du 1er Dimanche.*
2. *Cotisation mensuelle de 10 ou 15 centimes.*
3. *Communion en groupe, aux grandes Fêtes, 4 ou 5 fois l'an.*
4. *Envoi d'une délégation de l'Association, chaque année, aux Récollections et à la Retraite Cantonale.*

— Les abstentions signalées ci-dessus, aux jours de communion, dans certaines Paroisses, proviennent d'ordinaire de ce que : ou bien la Confrérie n'y a été établie que tout récemment, ou les jours de communion générale y diffèrent de ceux indiqués ici, ou le plus souvent de ce qu'on omet de nous renseigner.

		1904					1905					1906		Total
Doyenné de Binche														
Anderlues	1899		52	81	48	48	58	67	39	33	38			464
Binche	1903				130	125	125	50		165	160	150	75	980
Carnière	1902	22			21	21		25	18		10		20	137
Morlanwelz	1902			25		55			26			35		141
Trahegnies	1903		9	15	15			16	15			20	21	111
Doyenné de Beaumont														
Sautin	1904		23		25	25	25	29		25			21	178
Sivry	1905						11				60	45		116
Doyenné de Chièvres														
Brugelette	1903		20	18	17	17	23	15		17	30	21	19	197
Gages	1899			27				37		14	16	30	23	147
Husseignies	1905						63							63
Irchonwelz	1906											28		191
Moulbaix	1906											40	38	78
Doyenné de Frasnes														
Dergneau	1904					60	45		42		44	40		231
Moustier	1905							30	20		19			69
Doyenné de Soignies														
Braine-le-Comte	1903		75	46	110	60	90	35	53	95	78	58		590
Soignies	1904		83	76	91	91	90	53	65	95	68	73	56	841
Doyenné de Rœulx														
Bois du Luc	1906											40	38	78
Bracquegnies	1900	27	32		37	36	38	33		38	38		29	308
Casteau	1899	14				37		30			45			126
Houdeng-Aimeries	1900						60					45		105
Houdeng-Gœgnies	1908	20					75				25	40		160
La Croyère	1903	30	25	23	20	20	32	35	28	36	40	48	34	371
Mignault	1904				15	14		16	18		16			79
Thieu	1904			22	23	23	24			21		19		132
Thieusies	1900			50	55	55	50	30	24	40	45	46	31	426
Doyenné d'Antoing														
Antoing	1904			46	46	31	47			46	41	41		318
Hollain	1905						42	30	27				30	129
Maubray	1905									11	34		32	77
Doyenné de Pâturages														
Aulnois	1905						60			35	50	47	33	225
Eugies	1902		31		60	27		34		87				239
Frameries	1902			30		22								52
Givry	1902					33	37	48		47	48		54	267
Pâturages N. D.	1904				15	15	35		15	15				95
Doyenné de Lessines														
Lessines	1906												102	102
Lessines S. Roch	1904			23		19	35		17		20			114
Ollignies	1904		40		45	35			30		38		32	210
Wannebecq	1904		42	39	45	45	45		47	51		48	40	402
Doyenné de Leuze														
Chapelle à Wattines	1905									35	27	27	39	128
Grandmetz	1904		35		40	30	42			25		30		202
Leuze	1904			17		26	26						21	90
Doyennés de Tournai														
Tournai St Jean	1905						35		33	29	30	36	33	195
» St Nicolas	1905								33	36	34	47	29	179
» Piat	1906											65	50	115
Rumillies	1905									17	30	32		79
Confréries isolées														
Cuesmes	1903		40	43	61	64	70	15			47	45		153
Petit Wasmes	1905						50			35	20	48		385
Quiévrain	1902				102	82	85		40	37	73			419
Seloigne	1904				32	32	32		30	31		31	24	212
														20840
BRABANT														
Doyennés de Bruxelles														
Etterbeek St Ant.	1904					90	90	80	80	120	150	151	153	894
St Gilles	1903	50		45	50	58	50	35	35			80		463
Molenbeek St J. B.	1906											110	115	225
Laeken St Roch	1905							31	31			45	45	152

		1904					1905					1906		Total
Doyenné de Beauvechain														
Beauvechain	1903	19	18				22	22	22	22	24	25	20	186
La Bruyère	1906											31	28	59
Nodelais	1904		29		35	38		16		32			20	170
Piétrebais	1904			58	58	48		50	35	35	55	55		394
Piétrebais Chapelle	1905								26	41	40	45		152
Tourinne-la-Grosse	1904		37	40	44	45	44	45	45	38		42	42	422
Doyenné de Braine l'Alleud														
Argenteuil	1903	61		60	45	110		52	46	46			14	434
Bois Seigneur	1903		17		14	14	16	16	24	18	18		15	152
Braine-l'Alleud	1900	33	35	20	61	40	25	35	22	50	18	55	31	446
Couture	1902	17	19	18	24	22	26		25	32	22	29	19	253
Genval	1904			15		28	25		25	40		20		153
Lasnes	1903	12		15						24				51
Maransart	1901	51		43	44	44	37	20	32	37	17		35	360
Ophain	1903	42			39	37		41		40	35	40		274
Plancenoit	1903	42		38	41		42	18	20		37	60	52	350
Waterloo Ste Anne	1898	46		32	45	41	35		28			41	16	304
Doyenné de Nivelles														
Baisy	1904	20		17	68	14		10	27	20		17	3	196
Genappe	1901	80	88	92	80	95	70	69	60	70	65	70	30	869
Glabais	1904			33	30	30	32	19	17	26	20	20		227
Haut-Ittre	1902			50	70	71	19	46		20	17	39	20	351
Houtain-le-Val	1903	21			25	17	37	15	16	24			10	164
Lillois	1904			28	37	32	43	26		38	30	32		266
Loupoigne	1902	18		30	47	33	32	17	18	31				166
Nivelles	1901	60	70		14	80	0	65					70	359
Doyenné de Perwez														
Opprebais	1906													
Orbais	1904	55		18	0	14								87
Perwez	1902	40	40	31	44	27	32	26	26	31	28	29	40	294
Sart Risbar	1904		32		20	12	13	10		19	19	20	20	212
Thorembais les Béguines	1903	44	29	29	30	29	28	15	16	23	26	21	25	315
Doyenné de Hal														
Breedhout	1905							30		30	30	30	55	175
Lembecq	1906													
Leeuw-S.-Pierre	1904		109	120	125	130	127	128	133	136	144	148	95	1395
Pepinghen	1904		17	11	12	12	25	21	18	22	36	25	25	224
Ruysbroeck	1903			40	53	41			25	29	29			228
Doyenné de Walhain														
Chastre	1903		14	5	13	12	18		14	15		19	13	133
Cortil	1904		30	31		27	27	27	30	25	26	24	23	260
Hévillers	1904			35	16	16	26	17		27	18			160
Nil S. Martin	1905						13	13		12		13	34	85
Noirmont	1905						19	13		12	10	16		70
Sart Walhain	1904				14	40	17				17			88
Tourinnes les Ourdons	1903	32	20	20	24	24	24		20	26		18	24	232
Walhain	1902	40			32	32	40				30	37	30	241
Doyenné de Wavre														
Archenne	1904		8		9	9		8	8			8	6	56
Basse Wavre	1904		39	43		49	48	44	39	40	44	38	35	419
Bierges	1903	35	18	20	25	23		19	18	19	15		9	201
Biez	1904			28	40	36	43			48	40	55		300
Bonlez	1905		44				29		44		35			152
Doiceau	1904		40	42		61	37	28	40	36	38	37	39	398
Grez	1904				39	15	9	8		17	17	8	32	145
Le Bourgeois	1903		17	29	36	28	28	27	17	29	27	27		265
Limal	1903	21	10	15	10	14	15	14	10	10	19	10	25	173
Rosières S. André	1901	26	31	29	32	37	34	30	31	38	34	29	22	343
Wavre	1902	51	35	39	60	50	48	35	35	55	30		55	493
Doyenné de Tubize														
Braine-le-Château	1902	53		33		38		29		40			30	213
Ittre	1903			10		20	30	20		20	20			120
Quenast	1905							48		73	69	74	57	281
Tubize	1902	42	8	30	33	33			8					144
Wautier-Braine	1903			23	20		25	24		22	19		15	148

		1904					1905					1906		Total
Doyenné d'Over-Yssche		81												81
Hoyelaert	1903						40		15	42	30		28	155
Huldenberg	1905							25		28	26		29	108
Malaise	1904				35	35	15		15	25		25		150
Over-Yssche	1904				28	28	9						23	78
Tombeke	1906												28	28
Doyenné de Jodoigne														
Glimes	1906											28	29	56
Jodoigne	1901			28	25	30	30			40	31	31	30	245
Jodoigne Souveraine				9		9		8	10				10	46
Huppaye	1905										28	25		53
Incourt	1902		18	21	35	35	20	18	17	16		19	22	211
Jauchelette	1904					22	40			38		36	37	167
Lathuy	1904		45		22	22	18	45		20	14	12	18	216
Longueville	1902	37	43	43	35	43	43	43		43	37	44	37	448
Lumay	1904				15	20	27		34	37	30	35		198
S. Jean Geest	1903		26		42	42	33	26			22	23	23	237
Piétrain	1905								26	26				52
Doyenné d'Uccle														
Beersel	1904		18			22	85	18		89	99	109		440
Forest	1904					23	70	40						133
Linkebeek	1905						20				25		40	75
Uccle	1903	125	85	60		80	114	85	80	90		104	70	893
Uccle-Calevoet	1904			12		23						40	40	115
Doyenné de Lennick														
Lennick S. Q.	1904					22			35	35				92
Lombeck N.-D.	1905		40					40						80
Pamel	1905					32		32	32					96
Strythem	1905					26			26	22			30	104
Confrérie isolée														
Sart Dames Avelines	1902		15	21	24	24	13	8	7	10	8	9	11	192
NAMUR														20547
Basse-Sambre														
Auvelais	1900	81	45	35		53	80	45	57	55	57	60	30	598
Denée	1906											48		48
Devant le Bois	1905										45	43	30	118
Flawinnes	1905								33	40	40	35	36	184
Floreffe	1904		40		40	45	50	40		35	45	53	52	400
Floriffoux	1904			43	42	38	38		47	54	42	48	55	407
Fosses	1903		39	34	45	50	39	39		40		32		318
Franières	1905						27		32		35	35	40	169
Jemeppe s/Sambre	1904			116	118	92	85		46	85	78	123		1003
Malonne	1904		43	62	92	87	81	43	50	59	75	72	58	725
Moignelie	1902	52		57	28	28	37			21	46	47		316
Suarlée	1904		34		35	32	34	34	38	32	34	34	34	331
Tamines les Allous	1898	48		28	36	34	48		26	40	38	44	20	362
Tamines	1903	80	56		74	62		56			60	68		456
Doyenné de Walcourt														
Fraire	1905						32				12			44
Hanzinelle	1904		39	38	23	28	22	39	31	36	26	20	34	336
Morialmé	1903			25		21	21		23	24				114
Pry	1905								10			11		21
Somzée	1905									35	40	44	34	153
Confréries isolées														
Dave	1902			28	20	20								68
Liernu	1904	32	43	53	50	56		43	50	70		80	40	527
Olloy	1903		10	15	65	4	7	7		32	3	4	5	152
														6926

RÉCAPITULATION.

Soit pour les années 1904-1905-1906.

BRABANT : 20547; HAINAUT : 20840; NAMUR : 6926; TOTAL : 48313.

N. B. — En ajoutant la Section des jeunes gens (Garde d'Honneur) et celle des femmes, communiant en groupe après les hommes, ce chiffre devrait être triplé.

Pour paraître prochainement.

5. **De la direction des retraites collectives** (à Bologne, fin du XVII[e] siècle). C. Ettori, S. J.

LE CÉNACLE

AU XX[e] SIÈCLE

Revue mensuelle de la Maison N.-D. du Travail et de ses Œuvres.

La Revue paraît pour le dernier Dimanche du mois.
Elle comprend 16 pages de texte.
Par unité, l'abonnement est de 1 franc.

Hosannah ! Les Anges du Tabernacle. Manuel de prières et de chants, pour les Confréries du T. S. Sacrement. 1905. (200[e] mille.)

L'exemplaire cartonné . .	0,15	franco 0,20
Les 50	7,25	» 8,00
Les 100	14,00	» 15,00

S'adresser à la Maison N.-D. du Travail, à Fayt-lez-Manage.

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California